



Paroisse Saint-Vincent-de-Paul

Présentation des comptes 2013

« Ce sera lui qui bâtira une maison à mon nom,
Et j'affermirai pour toujours le trône de son royaume. » 2 Samuel 7,13

Le mot du CURÉ

L'Eglise ne reçoit aucune aide publique. Depuis 1905, elle ne peut compter que sur les dons volontaires et solidaires de ses fidèles, c'est-à-dire sur votre soutien ! Grâce à ces dons (denier, quêtes, offrandes liées aux célébrations) les paroisses assument l'ensemble des charges de personnes, d'entretien, de services généraux...

Vous comptez sur la paroisse de Clichy pour vous accompagner ou accompagner vos proches dans les moments importants de la vie. Aujourd'hui, aussi minime que soit votre participation financière, **vous permettez à la communauté de Saint-Vincent-de-Paul de poursuivre sa mission d'évangélisation** de notre ville.

Joseph NGUYEN VAN ZIEN, curé et président du conseil économique de la paroisse

La paroisse EN QUELQUES CHIFFRES

L'animation pastorale pour une population de 58 000 habitants (+10 000 en dix ans), c'est :

2 prêtres **1** diacre **7** sœurs **1** séminariste **3** laïcs en mission ecclésiale
7 personnes qui **aident** et conseillent le curé dans sa charge pastorale **23** personnes **responsables** d'équipes/services
plus de **130** **bénévoles** dont **12** qui assurent une **permanence d'accueil** au presbytère
1 équipe du Secours Catholique **1** équipe de Conférence Saint Vincent de Paul

Le catéchisme et l'éveil à la foi pour 3 100 écoliers scolarisés à Clichy, c'est :

194 écoliers inscrits **23** catéchistes **35** premières communions célébrées
près de **120** enfants d'origine ou de culture portugaise accueillis par la communauté portugaise

L'aumônerie des collèges et lycées pour 1 900 collégiens et 2 700 lycéens scolarisés à Clichy, compte :

100 collégiens **20** lycéens **11** animateurs **40** confirmations célébrées

Les aumôneries de Beaujon et Roguet et le Service Evangélique aux Malades pour 500 résidents en

maison spécialisée et 600 lits d'hôpital à Clichy, comptent :

35 visiteurs bénévoles **1** prêtre accompagnateur plus de **500** communions portées aux malades
40 sacrements des malades **1** messe hebdomadaire à Roguet
1 temps de prière hebdomadaire tous les mercredis matin à Roguet

La vie sacramentelle et culturelle

34 mariages préparés dont 6 célébrés à Clichy **94** obsèques **99** baptêmes d'enfants
37 catéchumènes et **23** accompagnateurs **12** baptêmes d'adultes
près de **800** fidèles et **40** petites communautés fraternelles de foi **1** communauté portugaise
50 pèlerins par mois à Saint Médard **1** communauté orthodoxe

La vie économique et matérielle

2 salariés à temps partiel **940** heures de bénévolat administratif **450** heures de bénévolat pour l'entretien
des locaux **5** personnes au conseil économique **1** organiste **3** églises dont 1 en propriété
414 m² d'accueil et bureaux **600** m² de salles de réunion
1 orgue classé monument historique **22** K€ facture annuelle de chauffage

Le mot de l'ÉCONOME

Une page d'histoire se tourne avec le départ de deux salariées - Anne-Marie Doussot, secrétaire comptable (13 ans d'ancienneté) et Saïda Saadallah, femme de ménage (30 ans d'ancienneté), un accueil renouvelé grâce à l'acquisition de 40 bancs d'assemblée à Saint-Vincent-de-Paul et enfin la vente de propriété de Viarmes, qui a accueilli des activités pastorales pendant 40 ans.

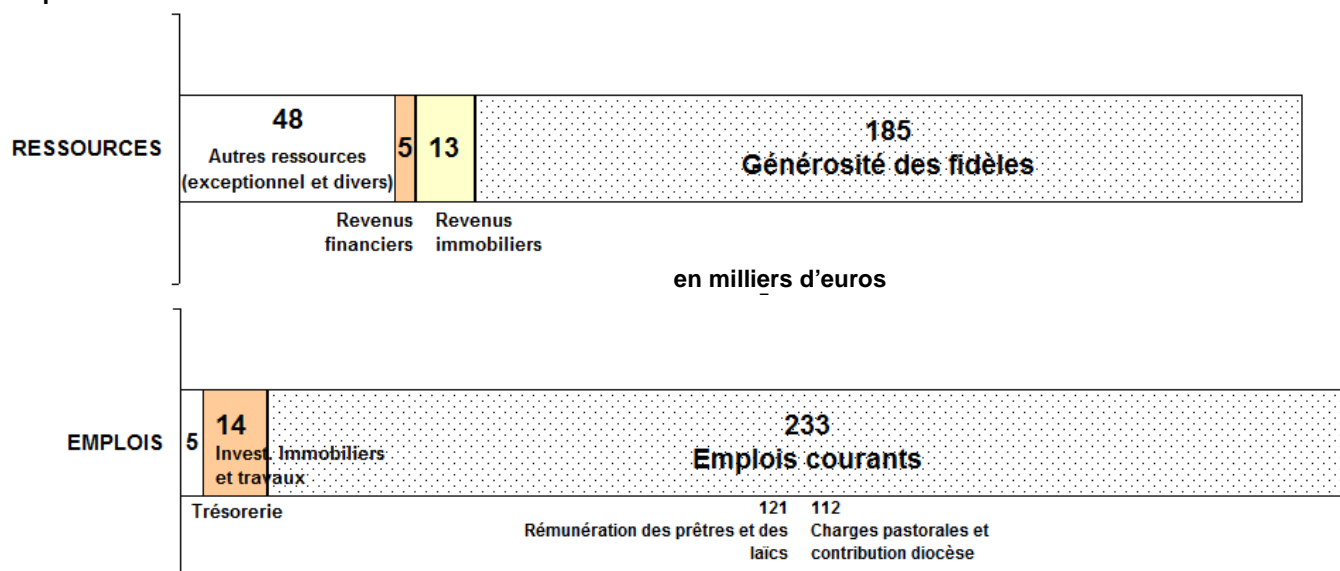
Nous avons recruté une nouvelle femme de ménage. **Mais le poste de secrétaire-comptable (CDI 35h) reste à pourvoir.** Les deux bénévoles formés au comptage et à l'enregistrement des dons ne peuvent assurer la comptabilité. Et nous avons besoin également de soutien pour réaliser nos feuilles paroissiales et mettre à jour le site web. **CV et lettre de motivation sont à adresser à secretariat.svp@9online.fr.** Frédéric SANYAS, économiste

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE de la paroisse en 2013

Ressources et Emplois – en milliers d'euros	2013	%	2012	%
RESSOURCES				
Générosité des fidèles	185	74%	179	68%
Revenus immobiliers	13	5%	8	3%
Revenus financiers	5	2%	6	2%
Autres ressources (exceptionnel et divers)	48	19%	71	27%
Total	251	100%	264	100%
EMPLOIS				
Rémunération des prêtres et des laïcs	121	49%	105	45%
Charges pastorales et contribution diocèse	112	45%	115	49%
Investissements immobiliers et travaux	14	6%	14	6%
Total	247	100%	234	100%
Trésorerie	5		30	

L'essentiel des ressources provient de la générosité des fidèles : denier de l'Église, quêtes, casuel, dons et offrandes diverses. Avec un montant de 184 572 €, la générosité des fidèles représente 74% du total des ressources de la paroisse. **Bien qu'ayant augmenté de 3%, elle ne permet pas de couvrir tous les emplois courants.**

Les revenus immobiliers (revenus locatifs et produits liés à la mise à disposition de salles) s'élèvent à 13 059 €. **Ces revenus immobiliers ne suffisent pas à financer les investissements et les travaux nécessaires à l'entretien et à l'amélioration du patrimoine.**



Les investissements immobiliers et travaux sont constitués des charges locatives, de l'entretien des bâtiments et des contrats de maintenance.

TRAVAUX, maintenance et entretien

Réalisations 2013

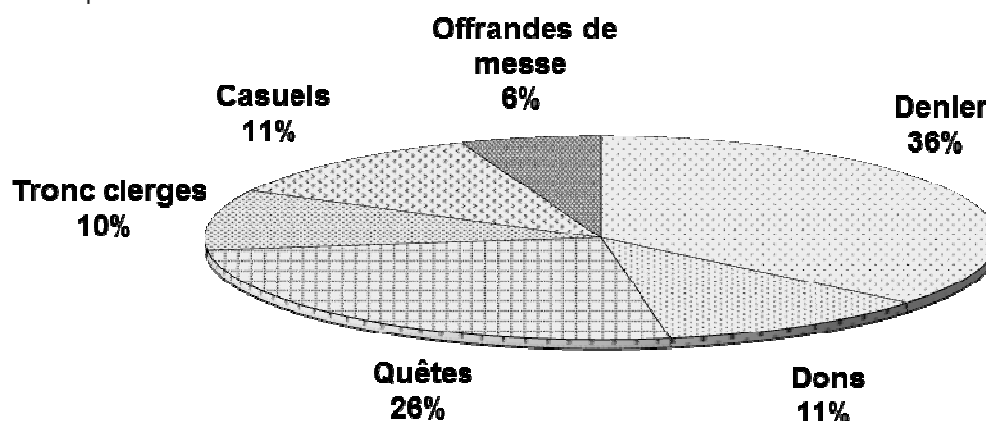
Eglise Notre-Dame-Auxiliatrice
 Réparation des portes de secours
 Optimisation de la téléphonie
Eglise Saint-Vincent-de-Paul
 Acquisition / remplacement de 40 bancs d'assemblée
 Remise en état de la sonorisation de l'église
 Installation d'une tenture dans le choeur
Presbytère / Salles de réunion
 Peinture : bureaux, logements, sanitaires (par la paroisse)
 Réfection portail, façades, aménagement cour (par la municipalité)
 Aménagement d'une buanderie et remplacement d'une machine à laver
 Mise en conformité sécurité salle basse (porte anti-panique)
Communication
 Création d'une newsletter sur <http://paroissesvp-clichy.cef.fr>

Projets 2014

Eglise Notre-Dame-Auxiliatrice
 Peinture de la façade côté rue Klock
 Rénovation de l'appartement au-dessus de l'église
Eglise Saint-Médard (prise en charge par la municipalité)
 Rénovation et installation de chauffage
 Installation d'une barrière amovible sur la place
Eglise Saint-Vincent-de-Paul (prise en charge par la municipalité)
 Aménagement de toilettes aux normes d'accessibilité
 Rénovation de la sacristie (peinture et aménagement)
 Révision acoustique
Presbytère / Salles de réunion
 Rénovation de l'espace cuisine
 Etude sur la création d'une nouvelle salle de réunion au-dessus de la salle haute
Communication
 Nouveau site web : www.catholiqueclichy.fr

NOS RESSOURCES la générosité des fidèles : 184 572 €

Avec un montant de 184 572 €, la générosité des fidèles a **augmenté de 3%** et représente **74% du total des ressources de la paroisse**. Elle se répartit ainsi :



Le denier baisse de 8% : cela s'explique par la collecte exceptionnelle pour les bancs d'assemblée comptabilisée dans les dons, qui ont quadruplé. Par rapport à 2012, tronc clerges et quêtes diminuent de l'ordre de 9%, la collecte des dernières semaines ayant été comptabilisée en 2014.

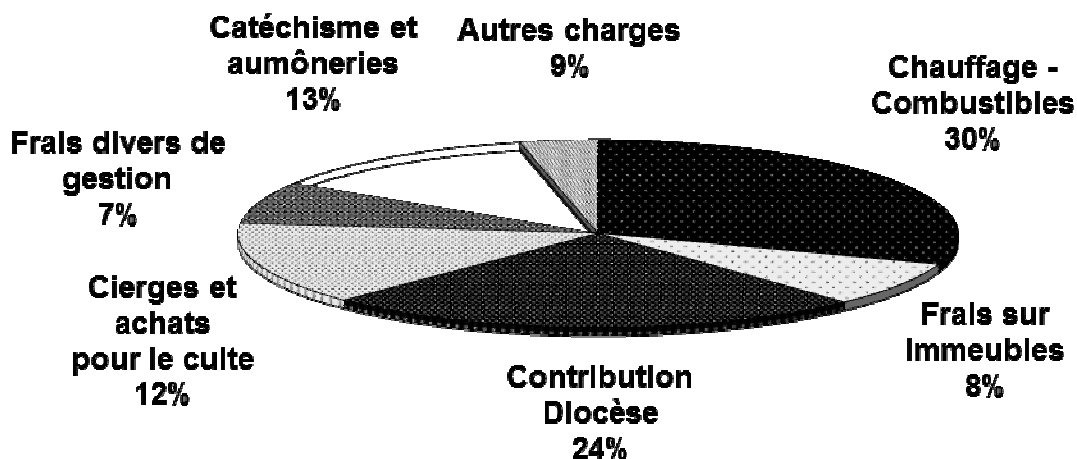
→ **Qu'est-ce que le casuel ?** Il s'agit des offrandes versées à l'occasion d'un baptême, d'un mariage ou d'un enterrement. Du fait de l'augmentation du nombre de cérémonies, le montant du casuel a augmenté de 7% en 2013.

NOS EMPLOIS au service de la mission de la paroisse : 233 329 €

Les emplois courants (233 329 €) se répartissent en charges pastorales et contribution diocèse (48%) et rémunération des prêtres et des laïcs (52%).

Charges pastorales et contribution diocèse : 111 990 €

Hors charges exceptionnelles, les charges pastorales (101 335 €) représentent **40% du total des emplois de la paroisse**. Elles se répartissent ainsi :



L'ensemble de ces frais a diminué de 8%, en particulier en raison de frais maîtrisés et de l'optimisation des coûts dans les domaines suivants : autres charges (sessions-retraites, missions-réceptions), frais divers de gestion (frais de publication, téléphonie), frais sur immeubles (achat de mobilier et de matériel), chauffage combustible (-3%). **Notre contribution au diocèse augmente de 23%**.

→ **Qu'est-ce que la contribution diocésaine ?** C'est la participation de chaque paroisse aux frais de fonctionnement de l'évêché de Nanterre. Elle est calculée sur la moyenne des ressources des trois dernières années, pondérée du coefficient fiscal de Clichy.

Rémunération des prêtres et des laïcs : 121 339 €

Avec 121 339 €, **le coût des ressources humaines représente 48% du total des emplois, soit le premier emploi de la paroisse**. Il se répartit à raison de 38% pour les deux prêtres et 62% pour les laïcs (organiste vacataire, secrétaire comptable, et deux femmes de ménage). Ce montant est en hausse en raison des indemnités de fin de carrière liées aux départs, et du recours à la sous-traitance de la paye.

→ **Tous les prêtres du diocèse sont logés et reçoivent le même traitement : 1080 € nets de revenu mensuel.**

LE DENIER de l'Eglise : 66 229 €

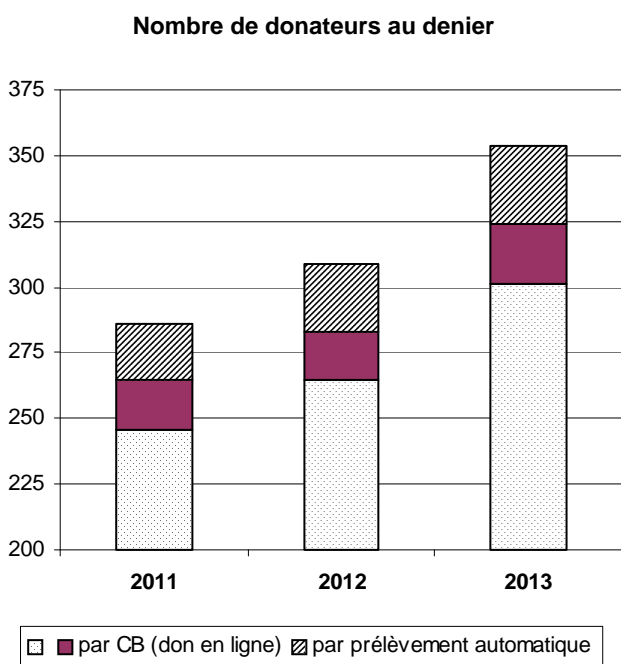
Le denier de l'Eglise constitue **la première ressource de la paroisse**. Il s'élève à 66 229 €, en baisse de 8%. En ajoutant les dons, notamment pour l'acquisition des bancs, le total s'élève à 87 105 € (+12%). **Merci à tous les donateurs**. Près de 354 donateurs sont identifiés (+15%). Le don moyen par paroissien est de 232 € (- 8%).

Ces chiffres sont encourageants mais restent en dessous de la moyenne diocésaine. Par ailleurs, **le denier collecté ne permet pas de couvrir la rémunération des deux prêtres, des deux employés et de l'organiste**. En effet, le denier ne couvre que 55% des salaires et traitements (66 229 € de denier collecté pour 121 339 € de salaires et traitements à charge).

→ **Qu'est-ce que le denier ?** Le denier de l'Eglise est une contribution volontaire des fidèles, il manifeste concrètement leur appartenance et leur attachement à la vie et à la mission de l'Eglise et participe aux coûts de fonctionnement de l'Eglise.

La paroisse favorise le versement au denier par prélèvement automatique, ce qui permet de mieux répartir les recettes dans le temps et améliore la visibilité. Aidez-nous à mieux gérer la trésorerie de la paroisse et la planification des projets en choisissant le don par prélèvement automatique.

Don EN LIGNE ou par prélèvement AUTOMATIQUE : 21 845 €



Les dons versés par prélèvement (don en ligne par CB ou prélèvement automatique par autorisation bancaire) s'élèvent à 21 845 €, **en augmentation de 30%**. Cela représente 24% du total des dons/denier de l'Eglise collectés.

En 2013, **29% des donateurs** effectuant des dons par prélèvement **sont nouveaux**.

Avantages de ce mode de versement :

- Vous permettez à la paroisse de **réaliser d'importantes économies** sur les frais de gestion, de collecte et d'affranchissement.
- Votre soutien régulier permet de **mieux gérer le budget et la trésorerie** de la paroisse et de planifier les projets.
- Ainsi la vie et l'action de votre paroisse s'inscrit, grâce à vous, **dans la durée**.



Sur www.catholiqueclichy.fr, vous pouvez

- Faire un **don en ligne** sécurisé
- Aller au **quiz du Denier**
- Choisir le **prélèvement automatique**



don sécurisé
en ligne en direct

→ Vous pouvez aussi remettre un **chèque à l'ordre de Paroisse Saint-Vincent-de-Paul** ou des espèces au presbytère ou bien lors de la quête du dimanche **grâce aux enveloppes « Denier de l'Eglise » situées au fond de l'église**.

RAPPEL : réduction d'impôt sur le revenu

Si vous êtes imposable, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Un don de 300 euros ne vous coûte en réalité que 102 euros.

TRANSMISSION du patrimoine : legs, donations et assurance-vie

Nos futurs testateurs, souvent actuels donateurs, peuvent léguer tout ou partie de leur patrimoine, ou souscrire une assurance-vie au bénéfice de la paroisse de Clichy, de l'Association diocésaine de Nanterre (ADN) ou d'une œuvre d'Eglise. Exemples :

- *Mme M, divorcée sans enfant, a légué tout son patrimoine pour moitié à l'ADN, l'autre moitié au bénéfice de sa paroisse.*
- *Mme W a souscrit quatre contrats d'assurance-vie au bénéfice des Chantiers du Cardinal.*

Un donateur ou testateur peut être en **contact avec le père Joseph NGUYEN VAN ZIEN ou le père Casimir ODJO**, avec son notaire, ou avec le délégué diocésain du service legs et donations : **Gérard DOUHERET, tél. 01 41 38 12 41**

**MERCI à tous les fidèles qui contribuent et à ceux
qui vont participer aux coûts de fonctionnement de la paroisse en 2014 !**

« Là où deux ou trois sont rassemblés en mon nom, je suis là, au milieu d'eux. » Matthieu 18,20